



Napoléon signant l'ordre à Junot de marcher sur Lisbonne

scènes qui allaient se passer dans le reste de la Péninsule, et amener une série d'événements imposables à prévoir.

Le 3 octobre de cette même année, l'héritier de la couronne d'Espagne, le prince des Asturies, avait été arrêté comme chef d'un complot tendant à détrôner le roi son père.

Un mois après cette étrange communication, le roi Charles IV adressait le décret suivant au gouverneur par intérim du conseil de Castille : "La voix de la nature désarme le bras de la vengeance, et lorsque l'inadvertance réclame la pitié, un père tendre ne peut s'y refuser. Mon fils a déjà déclaré les auteurs du plan horrible que lui avaient fait concevoir les malveillants. Son repentir et son étonnement lui ont dicté les remontrances qu'il m'a adressées.

Voici ce qui avait précédé et amené cette triste situation. La haute faveur dont jouissait Manuel Godoy d'une part, et de l'autre les intérêts prévoyants qui s'attachent à la fortune de tout prince destiné au trône, avaient créé deux partis à la cour d'Espagne : celui du prince des Asturies, et celui de Charles IV et de son favori, qu'on aurait pu ap-

peler le parti de la reine ; car Charles IV était gouverné par son épouse. M. de Beauharnais, ambassadeur de France à Madrid, partageait hautement avec Ferdinand et la cour l'inadversion que Godoy s'était attirée en usurpant et en avilissant l'autorité royale. Son caractère d'ambassadeur accrédita, pour ainsi dire, une sorte de proscription publique contre le favori, et d'étranges conjectures résultèrent de ses discours. On paliait même assez ouvertement du mariage du prince des Asturies avec une nièce de l'ambassadeur, projet qui tenait à un plan plus étendu, dont il ne formait que le principe. Une fois ce mariage approuvé par Napoléon, vers lequel demeuraient constamment fixées les espérances des deux partis et celles de la nation, on nommait déjà le ministère nouveau qui devait être installé après l'exil de Godoy ; on allait même jusqu'à penser que le roi abdiquerait en faveur de son fils.

Le prince de la Paix, qui savait tout, ne s'alarmait point et recevait de son négociateur à Paris, Isquierdo, des renseignements qui le tranquillisaient. Le traité de Fontainebleau ne contribuait pas peu à le rassurer contre ses ennemis ; mais il comprit que, pour la sûreté de son pouvoir, il fallait que le prince des Asturies succombât. Se croyant certain de l'amitié de Napoléon, il résolut de tout oser. En même temps, les conseillers de Ferdinand, pressés d'accomplir leur dessein, et s'appuyant sur l'assentiment que l'ambassadeur de France semblait leur donner, firent écrire par le prince des Asturies, le 11 octobre, une lettre dans laquelle il demandait à Napoléon l'honneur de s'allier à une personne de sa famille.

Le prince de la Paix, muni de ces preuves, les dénonça au roi en lui faisant entendre que son abdication et peut-être sa mort avaient été résolus par les conspirateurs. La reine soutint de tout son crédit sur le roi la dénonciation du favori. Déjà prévenu contre Ferdinand, Charles IV fit comparaître son fils, en présence de ses ministres, dans son appartement, l'y constitua prisonnier et lui donna des gardes. On procéda, sous les yeux du monarque, à l'examen des papiers du prince : on y

trouva la copie de sa lettre à Napoléon, quelques listes des partisans de Ferdinand, ainsi que deux mémoires écrits de sa main, dans l'un desquels il priait le roi d'ordonner une enquête devant lui sur les actions et la fortune de Godoy. Prenant Napoléon pour juge de ces déplorables débats, Charles IV lui écrivit le 29 octobre le priant de "l'aider de ses lumières et de ses conseils."

Tandis que tous ces événements se passaient dans la Péninsule, Napoléon suivait à Fontainebleau les intérêts du gouvernement de l'Empire et ceux du système continental. Le cabinet de Londres venait de soumettre tous les navires neutres ou alliés de la France à la visite, à une station obligée dans un des ports de l'Angleterre et à une imposition sur leur chargement, et de s'emparer de l'île de Madère, une des plus belles possessions de son allié le roi de Portugal. Dans un décret daté de Milan, où il était allé pour visiter le royaume d'Italie et les nouvelles provinces réunies à la France par le traité de Presbourg, Napoléon déclarait, par représailles, *dénationalisé et de bonne prise* tout bâtiment qui se soumettrait à la tyrannie du pavillon anglais. Ainsi, la déprédation, la fiscalité armée, régnaient sur les mers, tandis que la violence de la politique remplaçait, sur le continent, la puissance des armes. (à continuer.)

